

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OBSERVATEUR,

JOURNAL CRITIQUE.

J'observe tout ; j'appuie le bon ; je combats le mauvais, et je dis, en riant, à chacun la vérité.

VOL. II.

QUÉBEC, JEUDI 4 A UT, 1859.

No. 16.

CONDITIONS DE CE JOURNAL :

L'OBSERVATEUR

PARAIT

UNE FOIS PAR SEMAINE.

On s'abonne chez L. M. DARVEAU, au No. 26, rue D'Aiguillon, faubourg Saint-Jean, Québec.

L'abonnement est de cinq chelins par année, payables INVARIABLEMENT d'avance.

Nous prévenons nos abonnés et le public, que monsieur JOSEPH LAROCHE est autorisé à recevoir les sommes dues à cet établissement et d'en donner quittance.

LA PAIX MENTEUSE.

AIR : Brune et gentille est la Maronne, etc.

—Donc, la paix du monde se signe ?
—Oui, mais ce n'est qu'entre les rois,
Et quand ils parlent, je me signe.
Hélas ! encore cette fois,
L'indépendance d'Italie
Ne sera qu'un songe doré :
On délivre la Lombardie
Mais, ailleurs, point de liberté ! ^{bis}

" Des Alpes à l'Adriatique,
Naguère a dit Napoléon,
" Que la liberté politique
" Coule à ma voix et sous mon nom.
" Refoulons dans leur Allemagne
" Les oppresseurs du sol lombard.
" Hâtons-nous d'être Charlemagne,
" Car demain, il serait trop tard ! " ^{bis}

Le fait succède à sa parole.
Grâce aux Zouaves, aux Turcos,
Chaque combat surpasse Arcole.
Les Italiens sont des héros.
Garibaldi fait maint prodige,
Cavour devient un demi-dieu,
Napoléon à le vertige :
A la Hongrie il met le feu ! ^{bis}

Tout à coup, tremblant il s'arrête...
Craint-il de n'être plus vainqueur ?
Non, non, non, il tient à sa tête,
A sa couronne d'empereur.
Des Carbonari c'est le glaive
Qui la fait soldat éprouvé ;
Maintenant un autre se lève... ^{bis}
Jacques Clément est redouté !

Ces deux glaives, quoiqu'à distance,
Sont pour lui comme deux enfers.
L'un porte écrit le mot vengeance.
Les demi-saints de *L'Univers*
Ont mis sur l'autre cette phrase :
" Sire, gouvernez donc par nous ;
" Retenez Veuillot sur sa chasse :
" Ecoutez ! sinon gare à vous ! " ^{bis}

Aussi devant son armée,
Il accourt dire dans Paris :
" Morbleu ! la guerre est terminée :
" Faisons la paix mes ennemis ! "
Hélas ! bientôt, dans chaque ville,
Grâce aux mauvais républicains,
Au feu de la guerre civile
Se joindra la fureur des saints ! ^{bis}

Pauvre France ! combien ta gloire
Coûte cher à tous tes enfants !
Faut-il donc que cette victoire
Fasse encore saigner tes flancs ?
Et que pour tant de saintes palmes
Tu rougisse tant de cyprès ?
Ah ! moins de gloire, des jours calmes, ^{bis}
Et sois heureuse, désormais !

LES COLONS EXPATRIES.

Nous extrayons ce qui suit d'un admirable article que publiait dernièrement *L'Ere Nouvelle* sur la loi Vankoughnet :

" Il y a là de quoi réfléchir sérieusement.
" Sans aucun doute, un grand nombre de colons, tant dans le Haut que le Bas-Canada, seront incapables de rencontrer les paiements que réclame la loi. Que fera le gouvernement ? Retirera-t-il au travailleur sans argent la terre qu'il lui a donnée pour le jeter, lui et ses enfants, au milieu du chemin, lorsque l'hiver sera à nos portes ?

" Ou bien laissera-t-il à ses agents subalternes le soin d'appliquer cette loi suivant leur bon plaisir.

" Dans l'un et l'autre cas la situation nous paraît fautive, car cette mesure ne tend à rien moins qu'à décourager l'agriculture qui devrait être encouragée par tous les moyens possibles, et à engendrer le mépris de la loi qui doit toujours être respectée.

" Qu'on ne se le dissimule pas, notre salut est dans l'agriculture, Elle seule peut développer notre commerce, faire circuler les capitaux et assurer notre bien-être matériel.

" Si nous voulons sincèrement l'épanou-

issement d'une industrie nationale, protégeons et encourageons de toutes manières l'agriculture. Au lieu de réclamer de l'argent à ces hardis et laborieux pionniers qui gagnent à peine assez de quoi s'empêcher de mourir de faim, que le gouvernement leur donne donc ces terres, et une prime par dessus le marché s'il le faut. Ce sera là de l'argent admirablement placé et qui rapportera au centuple.

" En agissant de la sorte, il retiendra sur le sol canadien des hommes précieux auxquels il ouvre aujourd'hui, à deux battants, la porte de l'émigration."

Il est paru dernièrement dans 'La Guêpe' un article recommandable sous le rapport du style et des idées. Evidemment dirigé contre les énergumènes de 'L'Ordre', cet article peut si bien s'adresser à ceux du 'Courrier du Canada' et de sa sous-guenille que nous n'hésitons point à en reproduire les passages les plus saillants :

" En Canada le métier d'insulteur est libre.

" Notre législature qui régenté tout n'a encore rien décrété là-dessus. On le tolère ; on le laisse exercer aux lâches et aux hypocrites. Ils peuvent insulter, calomnier, outrager : c'est leur privilège ; s'ils louent le bien, ce n'est pas par devoir, mais par besoin. Heureusement que le public commence à les connaître. On est même fier d'être vilipendé par de telles gens : autant leurs louanges indignent, autant leurs insultes élèvent.

" Ils aboient contre vous, ayez l'âme tranquille ; vous faites votre devoir. L'insulte proférée par eux fait du bien : leur calomnie vaut un prix Monthyon.

" Il est des scandales dont le public doit essayer la honte avant d'ouvrir les yeux. Le métier d'hypocrite est de ceux-là.

" Depuis le représentant du peuple jusqu'à l'humble journaliste ; depuis nos belles institutions jusqu'aux simples individus ; depuis le père de famille jusqu'à la jeune fille : rien n'échappe à leur bave. La réputation, voilà l'os qu'ils ont rongé et qu'ils rongeront sans cesse.

" C'est un besoin pour eux de s'environner de dehors pieux et honnêtes, pour éblouir les passants.

" Dans les pays représentatifs comme celui-ci, cette classe d'hommes a son représentant et publie son journal. Règle invariable, partout on essaie de lui faire

prendre des allures religieuses ; il ne réussit jamais qu'à soulever le dégoût. L'espèce varie suivant les pays, et n'a nullement échappé au pinceau de Molière, ce Buffon du genre humain.

"Ils se disent les fils les plus dévoués de l'église ; ils n'héritent que de la laide grimace de Tartuffe. Leur plume est au service de quelques petites ambitions, de quelques petites haines et de quelques petites vengeances : semblables à l'insecte, ils présèrent les endroits brillants pour y déposer l'ordure.

"De la colère pour ces gens-là, on ne peut en avoir. Ils ne sont pas méchants ; ils sont seulement infimes. Le lendemain qu'ils auront dit de vous, que vous êtes un homme vendu au pouvoir, que vous n'êtes pas un gentil homme, que vous ne pouvez plus être sensible au sentiment de l'honneur et du devoir, que vous êtes un Voltairien, voire même un suisse, et cela assaonné de grandes protestations de foi : le lendemain de cet épanchement, ils ne rougiront pas de vous saluer dans la rue. Ils vous tendront même naïvement cette main avec laquelle ils viennent de salir votre vie, votre réputation.

"En vérité, la colère est-elle permise contre eux.

"Si nous disons qu'ils ont même l'impudeur de prétendre que c'est pour servir la cause de la religion et de la moralité publique qu'ils vous ont diffamé, qu'ils ont attaqué l'honneur de votre famille, terni la réputation de cet homme, le lecteur en saura-t-il assez ? Eh ! bien : c'est la vérité.

"Le grand miracle n'est pas l'existence de tels gens ; ils sont nécessaires pour la société comme certain animal venimeux l'est pour les jardins ; mais ce qui sera toujours un sujet d'étonnement pour tous, c'est que de pareils individus aient trouvé jusqu'à présent un imprimur pour les imprimer, un public pour les lire, des salles de lecture pour les recevoir, et surtout des salons pour les admettre. Où donc est le respect et la dignité ?"

RETOUR DU MAIRE.

Le maire Langevin est arrivé samedi dernier. Son collègue monsieur Casault étant allé voir un frère qui est à Gibraltar, n'arrivera peut-être pas avant un mois. Le maire Langevin fait le mystérieux. A l'entendre il a réussi à convaincre les capitalistes mais à certaines conditions ! Et quelle sont ces conditions ? Voilà l'essentiel. Maintenant qu'il a vu les capitalistes le maire Langevin ne doit pas craindre de les nommer ! On ne pouvait raisonnablement, avant son départ, le forcer à les faire connaître, mais aujourd'hui, il faut que le masque tombe.

Monsieur Lecourt maître de poste à Charlesbourg nous a déclaré nous avoir

expédié 'L'Observateur' parce que l'abonné ne voulait point payer les nouveaux frais de poste. Comme l'abonné nous a dit le contraire, nous ne pouvons, sans avoir de nouveaux renseignements sur cette affaire, condamner ou exorciser monsieur Lecourt. Seulement jusqu'à preuve contraire nous voulons bien croire qu'il n'est pas coupable.

A l'avant dernière séance du Conseil-de-ville, la cérémonie accoutumée a eu lieu ; c'est-à-dire que l'ajournement a été proposé et voté dès l'ouverture de la séance.

A la séance de mardi, le maire Langevin ayant voulu favoriser la minorité, l'ajournement a encore été voté.

THEATRE.

Voici ce qu'un amateur nous écrit à propos de la troupe française :

Nous avons eu le plaisir d'assister aux deux représentations que la troupe française, composée d'acteurs excellents de Paris, a données lundi et hier au soir à la Salle Musicale. L'auditoire, la première soirée surtout, n'était pas nombreux nous regrettons beaucoup de le dire, mais les braves enthousiastes des spectateurs, les deux pièces strictement morales qu'on a jouées et celles que l'on promet nous font espérer que le triste désert que le public canadien-français de Québec a fait au théâtre de la rue Saint-Louis finira par se peupler largement. Tous les acteurs jouent avec talent et conscience. Il n'y a pas chez eux, comme dans les troupes qui nous viennent des Etats-Unis, de doublures ; ils se soutiennent tous sans aucune défaillance et leur verve et leur entraînement ne se démentent pas un instant.

Espérons que nos compatriotes assisteront en foule aux deux pièces spirituelles "On demande un gouverneur" et "Un garçon de chez Véry" qui seront jouées ce soir. C'est la première fois qu'il est donné d'assister à des représentations véritablement françaises.

A UN CURIEUX : Votre compte-rendu est sous considération, mais nous croyons que si vous avez été peu édifié au dernier bazar, le lecteur ne peut-être d'avantage en vous lisant.

OBSERVATIONS.

—Que dit le *Courrier du Canada* ?
—Semblable au pain quand on le mange, il dit : minu. (diminue)

BIBLIOGRAPHIE.

Les ouvrages suivants nous sont parvenus par la dernière malle :

"L'art de ruiner le Canada" par George Etienne Cartier.

"Comment on se parjure pour rester au pouvoir" par McDonald Cartier et compagnie

"Traité sur la race inférieure" par Sir Edmund Go away Head.

"Histoire de quinze mille votes" par Charley Alley.

"Manière de dépenser les millions de l'état" par François Baby.

"Le modèle des architectes ou moyens de construire économiquement des quais et des phares tout en faisant fortune" par Pierre Gauvreau.

"Propriétés hygiéniques des pains d'épice" par le docteur Edouard Rousseau.

Entre les deux Cartier,
Dieu ! quelle différence :
Je vois dans le premier
Un héros qui sert bien la France ;
Un tyranneau dans le dernier.

UNE RENCONTRE.

La cage sent toujours le harang.
(Diction populaire.)

Vendredi dernier, en nous rendant à la séance du Conseil-de-ville, nous fîmes rencontre des conseillers Rousseau et Gauvreau. Comme il est permis à tout individu de considérer les bêtes curieuses, nous crûmes qu'il nous était bien permis de jeter un regard profane sur la personne sacrée d'un Harpagon-Sangrado, et sur celle non moins recommandable d'un Robert-Macaire politique. Donc, les beaux yeux ou plutôt le regard unique du docteur Rosse..... sot, (Rousseau) le porc (port) majestueux de l'architecte du gouvernement, et quelque diable aussi nous poussant, nous osâmes répondre par un regard de pitié au regard courroucé de nos deux sacripans. Du regard ils passèrent aux paroles et, se posant carrément sur le bord du trottoir, ils s'évertuèrent à nous chanter une kyrielle d'injures les plus poissardes. Quel magnifique duo ! Le docteur Rousseau était bariton, l'architecte Gauvreau, la basse ; et si Grelot leur digne compère eut passé alors, il se fut, sans aucun doute, joint à eux et, servant de ténor, il eut donné le concert le plus amusant de la saison. Néanmoins, si nos deux saltimbanques improvisés, ne réussirent qu'à nous inspirer du dégoût, ils faillirent recevoir de deux citoyens qui passaient, une raclée dont ils auraient conservé, longtemps, le souvenir. Comme ces deux citoyens n'entendaient personne répondre à nos énergumènes, ils crurent que les compliments flatteurs leur étaient adressés. Aussi, se demandaient-ils avec empressement :

—Mais est-ce à toi qu'ils parlent ?

—Non, c'est à toi !

—Monsieur, dirent-ils, en s'adressant à nous, connaissez-vous ces deux individus et savez-vous ce qu'ils veulent ?

—Quoi! répondîtes-vous, vous ne les connaissez point?

—Non, reprit le plus vexé, mais je vais les connaître et les faire cesser d'insulter les passants.

—N'en faites rien, ce sont deux fous qui s'attaquent à tous ceux dont ils croient avoir à se plaindre.

—Ah! c'est différent.

Et nos deux particuliers continuèrent leur chemin avec nous. Quant aux deux conseillers, furieux d'avoir été mystifiés d'une manière aussi ridicule, ils s'esquivèrent sans plus tarder.

On peut juger, maintenant, si nous avons raison de ridiculiser des gens de cette trempe chez qui la sottise s'allie tellement à l'impudence qu'on est forcé de rire tout en sentant pour eux du dégoût.

DANGERS DU THÉÂTRE!!!

La folie du docteur Rousseau prend des proportions alarmantes. L'autre soir, au sortir du théâtre—décidément il n'est pas avare—il s'est rué sur un paisible citoyen qui passait près de lui et peu s'en est fallu qu'un cheval n'écrasât la victime! *L'apristi d'lonnerre* que c'est bête un fou ministériel!

Le *saint Courrier* du Canada a bien raison de prévenir les citoyens contre les dangers du théâtre! Chantons donc:

Conseiller Rousseau,
Cela me fait rire.
Mais il faut le dire:
Vous n'êtes qu'un sot.



L'histoire nous apprend que le chevalier Taché avait un goût très prononcé pour la marine, et que dès l'âge le plus tendre, il arborait, déjà, le pavillon de détresse.

Ce fut en faisant la manœuvre comme il appert par la gravure ci-haut placée, qu'il résolut de construire le RIMOUSKI.



Courage! citoyens de Québec, vous aurez le chemin de fer du Nord, le maire Langevin n'est pas revenu les mains vides!



Retour du vieux brûlot Sir Allan Mac-Nab.

EXTRAITS POUR RIRE.

** Papa Doliban, dit d'Asnières dans la comédie du *Sourd*, j'avais planté des pommes de terre dans mon jardin, savez-vous ce qui est venu?

—Parbleu! répond Doliban, voilà une belle question! il est venu des pommes de terre.

—Point du tout, il est venu des cochons qui les ont mangées.

** Un prédicateur prêcha sur le dernier jugement qui devait avoir lieu dans la vallée de Josaphat. Quelqu'un qui avait été dans cette vallée, voulut prouver au curé que la place était trop petite. 'Point du tout, répondit le curé, car ceux qui ne pourront pas entrer resteront dehors.'

** La cure par l'eau n'est ni nouvelle ni surprenante, elle est aussi vieille que le déluge qui a plus tué qu'il n'a guéri.

—Rondez-vous, Berty? dit madame Slap à sa nouvelle servante.—Je ne sais pas, madame, je ne suis jamais restée éveillée pour le découvrir.

** Par la maladresse de son cocher, la voiture du roi de Prusse étant renversée, le roi entra dans une violente colère: —Eh bien! dit le cocher; et vous, n'avez-vous pas jamais perdu une bataille?

** Le marquis de Champeenets, officier aux gardes curacoloit à la campagne sur un beau cheval. Un curé des environs, trotant modestement sur son âne, vint à passer. —Comment va l'âne, monsieur l'abbé? lui cria Champeenets.

—A cheval, monsieur l'officier, à cheval!

** Rabelais appelait le livre de la loi commenté par les juriconsultes, une robe à fonds d'or bordée de boue.

** On demandait à madame de Rochefort si elle aurait envie de connaître l'avenir.—Non, dit elle, il ressemble trop au passé.

** Mademoiselle Quidault, en parlant d'une femme qui revenait cent fois sur la même idée, pour peu qu'elle la crut piquante, disait: 'Cette femme ne quitte jamais une jolie chose, qu'elle n'en ait fait une bêtise'.

** Florian venait de publier son *Numa Pompilius*. L'on demanda à une dame si elle avait lu cette nouvelle production.

—Sans doute, dit-elle.

—Et comme l'avez-vous trouvée?

—Comme tous les livres de ce genre, et j'en avais prévu le dénouement dès la première page.

—Quel dénouement?

—Le mariage des amants.

—Quels amants?

—Eh! mon Dieu! Pompilius, qui finit par épouser Numa.

** Une femme demandait à un soldat anglais où en était la messe: 'Au deuxième trinquet, madame, répondit-il'.

** On lit à la fin d'un article publié

dans l'Ordre de mardi dernier et signé JOSEPH ROYAL :

« Nous nous arrêtons : nous avons voulu peindre l'idiotisme littéraire et nous avons tracé un portrait de famille. »

Oh le naïf avec!!! [La Guêpe]

* * PENSÉE PROFONDE : Quelqu'un disait ces jours derniers. 'Je ne connais pas d'endroit où il se passe plus de choses que dans le monde. [La Guêpe]

* * On demandait à un jeune homme qui revenait du service quel exploit il avait fait dans la dernière guerre. 'J'ai, dit-il, coupé les jambes à un ennemi.

-Pourquoi ne lui avez-vous pas coupé la tête ?

-C'est qu'elle l'était déjà.

* * Une demoiselle très romanesque étant tombée dans un rivièrè, lut sur le point de se noyer. Un libérateur se trouve par hasard, qui la ramène évanouie, et elle est transportée chez elle. Lorsqu'elle a repris connaissance, elle déclare à sa famille qu'elle veut épouser celui qui l'a sauvée. 'Impossible dit le père.

-Il est donc marié ?

-Non.

-N'est-ce pas ce jeune homme qui demeure dans notre voisinage ?

-Eh ! non, c'est un chien de Terre-Neuve.

* * Des voleurs condamnés à être pendus sortaient d'une prison de Londres. l'un d'eux rencontre sa mère, et le colloque suivant s'engage entre elle et lui :

-Où va tu mon enfant ?

-A la potence, ma mère.

-Eh bien, mon petit, veux-tu être bien gentil ? Ne te fais pas pendre avec tes beaux habits du dimanche, fais m'en cadeau, je t'assure que, pour être pendu, la veste de tous les jours est très confortable.

NOUVELLES D'EUROPE.



Napoléon était en route pour Paris où il était attendu le 18 juillet.

Dans son adresse à ses soldats, il dit qu'il a fait la paix parce que la lutte tendait à prendre des proportions qui ne pouvaient s'allier avec les intérêts de la France.

L'empereur d'Autriche se rendait à Vienne. Dans une ordre du jour, il avoue qu'il s'est soumis à la situation politique qui lui était favorable, parce que ses alliés naturels ne lui avaient pas prêté leur aide comme il l'espérait.

En Angleterre on se défie généralement du résultat du traité.

Le ministre de la Sardaigne a résigné et le comte Arco a été chargé de construire un nouveau cabinet. On donne pour motif de la résignation de monsieur de Cavour

le mécontentement éprouvé au sujet des conditions de la paix.

Le *Siècle*, l'organe des libéraux en France, explique son mécontentement, et prétend que dans quelques années la France aura tout à recommencer si elle laisse l'influence de l'Autriche dominer en Italie. Il demande l'expulsion des petits princes Italiens, les confédérés de l'Autriche.

L'entrevue des deux empereurs à Villa-Franca a duré toute la journée.

Un correspondant dit qu'à Milan on a brûlé le Pape en effigie, et qu'un différend sérieux existe entre Napoléon et Victor-Emmanuel.

Le bill abolissant les allocations de l'Eglise anglicane a été discuté, le 13 juillet, dans la Chambre des Communes et a été adopté à sa seconde lecture par 262 contre 143.

CORRESPONDANCE.

Monsieur le rédacteur.

Permettez moi de remercier par la voie de votre journal, monsieur Laforte, du plaisir qu'il m'a procuré en me faisant assister à l'examen de ses élèves qui a eu lieu le 23 juillet. Je dois dire que les élèves ont vraiment répondu d'une manière tout à fait satisfaisante ; et les parents ont dû être orgueilleux d'entendre leurs enfants si bien répondre sur le français, sur l'anglais, en un mot, sur tout ce qui leur avait été enseigné pendant l'année scolaire.

UN TÉMOIN.

ANNONCES.

ON A BESOIN IMMEDIATEMENT d'une servante. S'adresser à ce bureau. 4 août 1859.

A VENDRE.

UN EMPLACEMENT de 40 pieds de front sur 65 de profondeur, avec mur mitoyen d'environ 40 pieds de hauteur, situé sur le côté sud de la rue d'Aiguillon. Conditions faciles. S'adresser au soussigné. L. M. DARVEAU, N. P. 4 août 1859.

SITUATION DEMANDÉE.

UN JEUNE HOMME désire trouver de l'emploi comme apprenti-imprimeur. S'adresser à ce bureau. Québec 26 juillet 1859.



AVIS est donné par monsieur TOUCHE, herboriste français de l'école

de Paris, qu'il traite spécialement les maladies et les plaies ou ulcères rebelles à la médecine ordinaire, et les guérit par des remèdes généralement infaillibles et toujours inoffensifs qu'il tire lui-même des végétaux.

Afin que personne n'ait à craindre de trop fortes dépenses monsieur TOUCHE vend ses remèdes à bon marché et au comptant.

On pourra le consulter chez lui tous les jours, depuis DIX HEURES du matin jusqu'à CINQ HEURES du soir.

Rue Saint-George No. 36, faubourg Saint-Jean.

MADAME PASCHAL LAPRISE informe le public qu'elle a constamment en mains un assortiment de tisanes, en bouteille, de racines et d'onguent en boîte, qui ont le pouvoir de guérir les maladies souvent réputées inguérissables ; tels que les ulcères, le risle, les cancers etc., etc.

Des certificats nombreux peuvent attester ces guérisons.

Madame Laprise vend aussi une sorte d'eau qui fait pousser les cheveux.

Madame Laprise demeure rue de la Reine, No. 16.

Québec, 20 juillet, 1859.

A VENDRE.

UN emplacement de 40 pieds de largeur sur 60 de profondeur avec une maison en bois, à un étage, située au faubourg Saint Roch, rue Saint Antoine, numéro 62. Aussi une boutique de boulanger en pierre à deux étages ; le tout en bon état. Conditions faciles. S'adresser sur les lieux au propriétaire.

N. MINGUY.

3 novembre, 1858.

PENSION PRIVEE. Deux ou trois personnes pourront au premier mai prochain se procurer une pension chez une famille privée demeurant rue Saint Valier. Termes faciles. S'adresser à ce bureau. 27 avril 1859.

AVIS.

DEUX OU TROIS MESSIEURS seront reçus comme pensionnaires ; et, au besoin, deux chambres peuvent être louées pour messieurs et dames.

S'adresser au soussigné rue Saint Nicolas No 12, près de la porte du Palais.

GODFROY SAINT-PIERRE.

Québec 13 juillet 1859.

L. M. DARVEAU, PROPRIETAIRE ET RÉDACTEUR.